

Matières Dangereuses

Formation à l'ADR - Personnel d'exploitation

Santé et sécurité au travail (V2021Mai-03)



Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, le stagiaire aura acquis les connaissances nécessaires au transport routier de matières dangereuses, conformément à l'ADR en vigueur. Cette formation initiale est requise pour transporter toutes les classes de matières dangereuses, sauf les explosifs et les radioactifs.



Aptitudes et compétences acquises à l'issue de la formation

- Sensibiliser les participants à la sécurité et à la réglementation
- Maîtriser la classification et les documents de transport de matières dangereuses
- Acquérir les connaissances de base du transport de matières dangereuses,
- Prévenir les accidents liés au transport de matières dangereuses,
- Connaître les obligations et responsabilités lors du transport de matières dangereuses

Pour qui ?



Public concerné

- Cette formation s'adresse à tout conducteur désirant ou étant amené à transporter des matières dangereuses au cours de son activité.



Prérequis

- Maîtrise du français lu, écrit, parlé (indispensable pour la prise de connaissance et la signature des documents de travail).
- Être âgé de 18 ans minimum
- Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation chariots de manutention

Modalités pratiques



Durée & Délais d'accès

- Durée : De 7h à 21h suivant le niveau du stagiaire
- Délais d'accès : en fonction des disponibilités des stagiaires, des formateurs et du planning



Format

- Inter et Intra-entreprises
- Ajustements possibles
- Présentiel
- De 2 à 8 personnes maximum



Tarif

- Intra-entreprise : nous consulter pour un devis



Parcours pédagogique



Méthodes & supports pédagogiques

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et pratiques,
- Travaux individuels et de groupes,
- Mises en situation sur simulateur de feu,
- Supports pédagogiques multimédia (vidéo),
- Expériences de chimie.

Moyens techniques

- PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.



Programme de formation

Théorie

- Réglementation du transport routier (Nationale & Européenne)
- Documents liés au transport de matières dangereuses
- La circulation et le stationnement
- L'accidentologie
- Temps de conduite et de repos, restrictions de circulation
- Infractions et sanctions

- Propriétés physiques de la matière
- Classification, dangers et risques des matières dangereuses

- Equipement, signalisation et étiquetage
- Obligations des intervenants lors des opérations de chargement et déchargement
- Les différents types de contenants
- Dispenses à la réglementation

Pratique

- La manipulation d'extincteurs sur simulateur de feux
- Réalisation d'expériences de chimie permettant au conducteur d'être témoin des dangers de la matière



Intervenant

- Formateurs agréés Matières dangereuses



Evaluation

- L'évaluation est un examen final sous forme de QCM.
- Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES® en cas de réussite aux examens.
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid.